

VILLE DE VILLEPINTE
COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 02 AVRIL 2008

sous la présidence de Mme Nelly ROLAND IRIBERRY, Maire

Présents : 39 Mme ROLAND IRIBERRY, M. BORGEL, M. FAGUIER, Mme HUBERT, Mme BROU, M. NAUMOVIC (pouvoir à M. CHIROUSE jusqu'au point n° 2008-019 inclus), Mme REYDANT, M. KERAUDREN, Mme BOUSSELIT, M. ARRAHMANE, Melle MALKI, M. TERREYRE, M. PORTA, M. CHIROUSE, Mme POUCHIN, M. PALCY, Mme ILLOUZ, Mme ROBERT, M. JEAN-BAPTISTE Mme CYPRIEN-SUZAN, M. ESSAID, M. COURATIER, M. ESTEVES, Mme BOURY, Mme WEIDEMANN-ROUSSEAU, M. CHACON, M. PALOMO, Mme MASSENGO, Melle OUDDAH, Melle YOUSOUF, M. MARIAGE, M. MONAT, Mme GILARD, Mme TROUDART, M. MARIOT, M. LAURENT, Mme VALLETON, Mme CHAMPAPHONEVILAY, Mme VAUBAN.

Secrétaire de séance : Mme Céline MASSENGO

- **ORDRE DU JOUR :**

Adopté tel que présenté.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2007

Adopté à la Majorité des suffrages exprimés : 6 Voix Pour
5 Voix Contre

28 Absentions

I - COMMUNICATION DU MAIRE (en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

1 - Décisions n°s 07-126 à 07-142 (inclus).

N° 2008-007

Il est DONNE ACTE au Maire de sa communication.

2 - Marchés A Procédure Adaptée notifiés depuis le 27 novembre 2007 au 29 février 2008 (47 MAPA).

N° 2008-008

Il est DONNE ACTE au Maire de sa communication.

II - DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

N° 2008-009

Il s'agit pour le Conseil Municipal de donner délégation à Madame le Maire pour agir dans les 22 domaines définis par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de

pouvoir traiter plus rapidement la gestion de la Commune sans être contraint d'attendre une séance du Conseil Municipal.

Bien entendu, toutes les décisions prises à ce titre par Madame le Maire feront l'objet d'un compte-rendu lors de la séance suivante du Conseil Municipal.

Adopté à la Majorité des suffrages exprimés : 30 Voix Pour

9 Abstentions

III - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

N° 2008-010

Il s'agit d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres au scrutin de liste à la proportionnelle, sans panachage, ni vote préférentiel, au plus fort reste.

Le Maire, Président de droit, n'est pas compté dans cet effectif.

Ce scrutin est secret.

A l'issue du scrutin, 4 sièges sont attribués à la Majorité, 1 siège à l'opposition.

Sont élus :

Titulaires

Jean PORTA
Jean-Marc NAUMOVIC
Isabelle REYDANT
Philippe PALOMO
Martine VALLETON

Suppléants

Pierre FAGUIER
Allan COURATIER
Arnaud KERAUDREN
Gonzalo CHACON
Jean MONAT

IV - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS.

N° 2008-011

Il s'agit d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Ouverture des plis pour les délégations de Service Public au scrutin de liste, à la proportionnelle, sans panachage, ni vote préférentiel, au plus fort reste.

Ce scrutin est secret.

A l'issue du scrutin, 4 sièges sont attribués à la Majorité, 1 siège à l'opposition.

Sont élus:

Titulaires

Allan COURATIER
Naïma BOUSSELIT
Danièle ILLOUZ
Isabelle REYDANT
Martine VALLETON

Suppléants

Lydia CYPRIEN SUZAN
Sabine BOURY
Ouazzanya MALKI
Dominique ROBERT
Jean MONAT

V – AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1- Election des représentants du Conseil Municipal au Syndicat d'Equipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye (S.E.A.P.F.A).

N° 2008-012

La Commune de Villepinte est membre depuis 1971 du Syndicat d'Equipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye (S.E.A.P.F.A.) et lui a confié un certain nombre de compétences.

Le Comité du S.E.A.P.F.A est composé de délégués élus par le Conseil Municipal de chaque Commune membre.

La commune y est représentée par 4 titulaires et 4 suppléants.

Sont élus :

Titulaires

Nelly ROLAND IRIBERRY
Arnaud KERAUDREN
Christophe BORGEL
Gonzalo CHACON

Suppléants

Pierre FAGUIER
Lahcen ESSAÏD
Allan COURATIER
Jean-Marc NAUMOVIC

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

2 - Élection des représentants du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (S.I.G.E.I.F.).

N° 2008-013

Il s'agit de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein du S.I.G.E.I.F.

Ce scrutin est uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Sont élus :

Titulaire

Jean-Marc NAUMOVIC

Suppléant

Daniel PALCY

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

3 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Tremblay-en-France/Claye-Souilly (S.I.A.E.P.).

N° 2008-014

Il s'agit de procéder à l'élection des deux déléguées titulaires et de deux délégués suppléants appelés à siéger au sein du S.I.A.E.P.

Ce scrutin secret est uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Sont élus :

Titulaires

Jean-Luc TERREYRE

Claude CHIROUSE

Suppléantes

Daniel PALCY

Gonzalo CHACON

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

4 - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal FUNéraire de la Région Parisienne (S.I.F.U.R.E.P.).

N° 2008-015

Il s'agit de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de son suppléant appelés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal FUNéraire de la Région Parisienne.

Ce scrutin secret est uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Sont élus :

Titulaire

Daniel PALCY

Suppléant

Morgane OUDDAH

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

5 - Election d'un Représentant du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Robert Ballanger.

N° 2008-016

Il s'agit de procéder à l'élection d'un représentant du Conseil Municipal qui siègera au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Robert Ballanger.

Ce scrutin est secret, uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Est élue :

Nelly ROLAND IRIBERRY

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

6 - Élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement Economique et Sociale (S.A.E.S) des villes d'Aulnay-sous-Bois/Blanc-Mesnil/Sevran/Villepinte.

N° 2008-017

Il s'agit de procéder à l'élection de trois représentants du Conseil Municipal pour siéger respectivement :

- A l'Assemblée Générale : un représentant.
- Au Conseil d'Administration : deux représentants.

Ce scrutin est secret, uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Sont élus :

A l'Assemblée Générale

Jean-Marc NAUMOVIC

Au Conseil d'Administration

Jean-Luc TERREYRE

Philippe PALOMO

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

**7 - Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France.
Désignation des membres de la Commune de Villepinte à l'Assemblée Spéciale.**

N° 2008-018

Il s'agit de procéder à l'élection de quatre représentants du Conseil Municipal pour siéger à l'Assemblée Spéciale de l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France, dénommé « EPA Plaine de France ».

Ce scrutin est secret, uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Sont élus :

Nelly ROLAND IRIBERRY

Jean-Marc NAUMOVIC

Arnaud KERAUDREN

Allan COURATIER

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

**8 - Gestion télématique des ouvertures de fouilles sur le domaine public de Villepinte.
Désignation des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger aux assemblées générales de l'Association SYNdicat de COMMunication (SYNCOM).**

N° 2008-019

Il s'agit de procéder à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Conseil Municipal pour siéger à l'Assemblée Générale du SYNdicat de COMMunication (SYNCOM).

Ce scrutin est secret, uninominal et s'effectue à la majorité absolue.

Sont élus :

Titulaire

Jean-Luc TERREYRE

Suppléant

Jeanne-Camille BROU

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

VI - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) ET ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION.

N° 2008-020

Il s'agit de fixer à 12 le nombre d'administrateurs du C.C.A.S dont 6 représentants du Conseil Municipal, et d'élire ces 6 représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S. Le scrutin utilisé est de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Ce vote est secret.

A l'issue du scrutin, 5 sièges sont attribués à la Majorité, 1 siège à l'opposition.

Sont élus:

Claude CHIROUSE
Céline MASSENGO
Lydia CYPRIEN-SUZAN
Pierre FAGUIER
Marie-Claude POUCHIN
Maryline VAUBAN

VII - FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES AU MAIRE, AUX ADJOINTS, ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES.

N° 2008-021

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet d'indemniser les membres de la Municipalité lors de l'exercice de leurs fonctions électives.

Aussi, est-il proposé de :

- Voter l'indemnité de fonction de Madame le Maire à hauteur de 110 % de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique.
- De majorer cette indemnité de base de 15 % du fait que la commune est chef-lieu de canton.
- De proposer d'indemniser les 11 adjoints et les 8 conseillers municipaux délégués à hauteur de :
44 % appliqués à 58 % de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique ;
d'y ajouter 15 % appliqués à 58 % des 33 % de l'indice brut 1015 du fait que la commune est chef-lieu de canton.

9 Abstentions

Adopté à la Majorité de : 30 Voix Pour

VIII- CREATION DES EMPLOIS DE CABINET.

N° 2008-022

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet de créer des emplois de cabinet pour assister les Maires dans leurs rôles de responsable politique et Chef de l'Administration.

Compte tenu du seuil de population de Villepinte (entre 20 000 et 40 000 habitants), il peut être créé au maximum 2 emplois.

Aussi, il est proposé :

- De créer pour le Cabinet de Madame le Maire 2 emplois dont les crédits sont inscrits au Budget de l'exercice en cours.
- De rembourser les frais engagés par les membres du Cabinet pour leurs déplacements sur le territoire métropolitain.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous actes en vue de l'application des présentes.

9 Abstentions

Adopté à la Majorité de : 30 Voix Pour

IX - DROIT A LA FORMATION DES ELUS

N° 2008-023

La formation des élus constitue un droit individuel et une dépense obligatoire pour les collectivités territoriales.

Les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement.

Aussi, il est proposé de délibérer sur l'exercice du droit à la formation des élus et de fixer le montant des dépenses de formation des élus au montant plafond, soit au plus 20 % du montant total des indemnités de fonction.

Adopté à l'unanimité

X - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES.

1 - Collège LES MOUSSEAUX

N° 2008-024

Il est proposé d'élire deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au Conseil d'Administration du Collège Les Mousseaux.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités, le vote de ce point au scrutin public a été demandé par le quart des membres présents et accepté à l'unanimité des membres présents.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

Sont élus :

Titulaires

Pierre FAGUIER

Mélissa YOUSOUF

Suppléants

Daniel PALCY

Gonzalo CHACON

2 - Collège JEAN JAURES

N° 2008-025

Il est proposé d'élire trois représentants titulaires et trois représentants suppléants au Conseil d'Administration du Collège Jean Jaurès.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités, le vote de ce point au scrutin public a été demandé par le quart des membres présents et accepté à l'unanimité des membres présents.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

Sont élus :

Titulaires

Jean-Marc NAUMOVIC

Jeanne-Camille BROU

Germain ESTEVES

Suppléants

Danièle ILLOUZ

Naima BOUSSELIT

Jean PORTA

3 - Collège FRANCOISE DOLTO

N° 2008-026

Il est proposé d'élire deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au Conseil d'Administration du Collège Françoise Dolto.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités, le vote de ce point au scrutin public a été demandé par le quart des membres présents et accepté à l'unanimité des membres présents.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

Sont élus :

Titulaires

Lydia CYPRIEN-SUZAN

Céline MASENGO

Suppléants

Ouazzanya MALKI

Daniel PALCY

4 - Collège CAMILLE CLAUDEL

N° 2008-027

Il est proposé d'élire trois représentants titulaires et trois représentants suppléants au Conseil d'Administration du Collège Camille Claudel.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités, le vote de ce point au scrutin public a été demandé par le quart des membres présents et accepté à l'unanimité des membres présents.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix

Candidatures de l'opposition : 9 Voix

Sont élus :

Titulaires

Christophe BORGEL

Marie-Claude POUCHIN

Suppléants

Abdelkader ARRAHMANE

Mélissa YOUSOUF

5 - Lycée GEORGES BRASSENS

N° 2008-028

Il est proposé d'élire deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au Conseil d'Administration du Lycée Georges Brassens.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités, le vote de ce point au scrutin public a été demandé par le quart des membres présents et accepté à l'unanimité des membres présents.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix**Candidatures de l'opposition : 9 Voix**

Sont élus :

Titulaires

Morgane OUDDAH

Lahcen ESSAID

Suppléants

Ouazzanya MALKI

Germain ESTEVES

6 - Lycée JEAN ROSTAND

N° 2008-029

Il est proposé d'élire deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au Conseil d'Administration du Lycée Jean Rostand.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités, le vote de ce point au scrutin public a été demandé par le quart des membres présents et accepté à l'unanimité des membres présents.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix**Candidatures de l'opposition : 9 Voix**

Sont élus :

Titulaires

Germain ESTEVES

Claude CHIROUSE

Suppléants

Lahcen ESSAID

Mélissa YOUSOUF

XI - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ECOLES.

N° 2008-030

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte des désignations suivantes aux différents conseils d'écoles de Villepinte :

Maternelles

Henri Wallon : Céline MASSENGO

Paul Langevin : Daniel PALCY

Marie Laurencin : Lahcen ESSAID

Saint Exupéry : Dominique ROBERT

Victor Hugo : Lydia CYPRIEN-SUZAN

Pasteur : Arnaud KERAUDREN

Charlemagne : Marie-Thérèse HUBERT

Fontaine Mallet : Marie-Claude POUCHIN

Vert Galant : Naïma BOUSSELT

Les Merisiers : Sabine BOURY

Primaires

Paul Langevin : Pierre FAGUIER

Saint Exupéry : Claude CHIROUSE

Marie Laurencin : Lahcen ESSAID

Victor Hugo : Germain ESTEVES

Pasteur : Jeanne-Camille BROU

Charles de Gaulle : Ouazzanya MALKI

Charles Péguy : Mélissa YOUSOUF

Lucie Aubrac : Morgane OUDDAH

Jean Moulin : Jean PORTA

Vert Galant I : Kristina WEIDEMANN-ROUSSEAU

Vert Galant II : Allan COURATIER

DONNE ACTE**XII - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU FOYER DE VIE SAINT LOUIS.**

N° 2008-031

Il est proposé d'élire un représentant du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Etablissement du Foyer de Vie Saint Louis.

Le scrutin est uninominal, secret, et majoritaire.

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

Est élu :
Pierre FAGUIER

XIII - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX (C.S.A.M).

N° 2008-032

Il est proposé d'élire sept membres titulaires et sept membres suppléants du Conseil Municipal pour siéger au Centre Social André Malraux.

Le scrutin est uninominal, secret, et majoritaire.

Sont élus :

Titulaires

Jeanne-Camille BROU
Sabine BOURY
Abdelkader ARRAHMANE
Marie-Claude POUCHIN
Ouazzanya MALKI
Dominique ROBERT
Pierre FAGUIER

Suppléants

Mélissa YOUSOUF
Gonzalo CHACON
Céline MASSENGO
Lydia CYPRIEN-SUZAN
Naïma BOUSSELIT
Danièle ILLOUZ
Daniel PALCY

Candidatures de la Majorité : 30 Voix
Candidatures de l'opposition : 9 Voix

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 23 HEURES 10 MINUTES
le 02 AVRIL 2008.